



LYCÉE FRANÇAIS
CHARLES DE GAULLE
المدرسة الفرنسية شارل ديغول
DAMAS دمشق

Bienvenue au Collège - Lycée Livret d'accueil



HOMOLOGATION
du ministère français
chargé de l'éducation



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2023 - 2024

Sommaire

I. Edito	3
II. Introduction	4
III. Plan du lycée	5
IV. Mode d'emploi du quotidien	6
1. <i>Horaires de classe</i>	6
2. <i>Entrées / Sorties</i>	6
3. <i>Régimes de sortie</i>	6
4. <i>Retards / Absences</i>	7
5. <i>Permanences</i>	7
6. <i>CDI</i>	7
7. <i>Vie de classe et orientation</i>	8
8. <i>Casiers</i>	8
9. <i>Infirmier</i>	8
10. <i>Psychologue scolaire</i>	9
11. <i>Restauration scolaire</i>	9
12. <i>Transport scolaire</i>	9
13. <i>Activités sportives</i>	10
14. <i>Foyer des élèves</i>	11
15. <i>Représentation des élèves</i>	11
16. <i>Activités péri-éducatives</i>	12
17. <i>Événements</i>	13
18. <i>Pronote</i>	13
19. <i>Téléphone portable</i>	13
V. Le collège	14
VI. Le Lycée	15
VII. Contacts utiles	16
VIII. Calendrier scolaire	17
IX. Restez connectés !	18

I. Edito

Mot de la proviseure



Chers élèves,

Nous avons le plaisir de vous accueillir au Lycée Français Charles de Gaulle de Damas (LFCDG).

Vous venez de vous inscrire dans un établissement partenaire de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE), qui compte à travers le monde 535 écoles, collège et lycée dans 139 pays. Le LFCDG bénéficie ainsi d'une garantie d'excellence de son enseignement en étant reconnu par l'éducation nationale française ainsi que par le Ministère de l'éducation syrien.

Notre site (lcdgdamas.fr) contient tous les détails sur notre établissement et son fonctionnement, mais vous trouverez dans ce livret d'accueil un résumé d'informations pratiques essentielles pour rapidement bien débiter comme nouvel élève.

Quel que soit votre parcours, quel que soit votre âge, ce nouveau départ peut être source de stress ou d'interrogations. Vous connaîtrez peut-être des difficultés, mais ensemble, nous mettrons tout en œuvre pour vous permettre de les surmonter. Il y aura toujours un adulte pour vous écouter et vous conseiller.

Il existe aussi des règles qu'il faudra respecter. Nous y sommes très attentifs car cela permettra à chacun de s'épanouir dans un environnement sécurisé et de bien vivre ensemble.

Je vous souhaite la bienvenue, ainsi qu'une très bonne année scolaire dans notre établissement !

Laurence H. Karam
Proviseure

II. Introduction

Bienvenue au Lycée Charles de Gaulle de Damas !

Ce livret d'accueil s'adresse particulièrement à vous, les nouveaux élèves.

Son objectif : vous accompagner et vous fournir les repères de votre établissement.

Nous espérons qu'il vous permettra de vous y sentir bien le plus rapidement possible, condition essentielle à votre réussite scolaire !

Pour commencer, sachez que vous avez de la chance : le Lycée Charles de Gaulle créé il y a cinquante ans, bénéficie d'une nouvelle architecture depuis 2008.

Moderne, spacieux, fonctionnel, avec des salles climatisées et de belles installations sportives, vous disposez ici d'un cadre privilégié pour suivre votre scolarité.

Et vous êtes 575 élèves : 238 élèves au secondaire et 337 à l'école primaire !

Voici donc les clés pour savoir vous débrouiller au sein du lycée.

Bonne lecture et bonne intégration !



III. Plan du lycée



1 École maternelle

2 École élémentaire

3 Collège/ Lycée

4 Cantine

5 Administration

6 Gymnase et plateau sportif

IV. Mode d'emploi du quotidien

1 Horaires de classe

La semaine > Du dimanche au jeudi

La journée est divisée en plages de 55 minutes, séparées par des périodes d'intercours de quelques minutes, et par deux récréations le matin et une l'après-midi.

Plages d'enseignement : De 8h à 15h30 et jusqu'à 17h30 selon les niveaux.

Les horaires de récréation :

- Matin : 9h50 - 10h05 / 11h55 - 12h30
- Après-midi : 14h20 - 14h35

2 Entrées / Sorties

Elles se font par l'entrée principale.

Pour des raisons de sécurité, l'accès est réglementé.

Embouteillages fréquents aux abords du lycée.

Les bus scolaires sont garés dans l'enceinte du lycée.

3 Régimes de sortie

Les parents des collégiens doivent choisir en début d'année le régime de sortie et l'indiquer dans Pronote.

- Sortie uniquement en fin de journée de cours.
- Sortie intermédiaire possible

Pour toute sortie non prévue, allez obligatoirement à la vie scolaire.



IV. Mode d'emploi du quotidien

4 Retards / absences

En cas de retard : Les parents doivent saisir le retard et sa justification sur Pronote.

L'élève qui arrive en retard ne peut pas entrer en classe afin de ne pas déranger ses camarades. Il attendra la fin de la période au CDI.

En cas d'absence : saisir l'absence et son motif sur Pronote. Y joindre un justificatif si nécessaire.

5 Permanences

Lorsque les collégiens n'ont pas cours : Ils doivent se rendre en salle de permanence pour y travailler en silence.

Les surveillants pourront leur proposer des activités sur le plateau sportif.

6 CDI

Le CDI accueille collégiens et lycéens.

C'est un lieu de formation, de lecture, de culture et d'accès à l'information.

Horaires d'ouverture :

8h - 14h du dimanche au jeudi.

Les élèves doivent prendre connaissance des droits et devoirs à respecter au CDI, document affiché à l'entrée du CDI. Les élèves de 6èmes et les élèves nouveaux arrivants rencontrent la responsable documentaliste, Madame Armanazi pour être initiés au fonctionnement du CDI.

Dans la salle du fond, se trouve une boîte dédiée aux problèmes de harcèlement.

IV. Mode d'emploi du quotidien

7 Vie de classe et orientation

Chaque classe bénéficie dans l'emploi du temps d'une heure de vie de classe avec son professeur principal. Cette période est dédiée à plusieurs activités (compétences transversales, lutte contre le harcèlement, égalité fille-garçon, élection des délégués dans les différentes instances, découverte des métiers, suivi des élèves à besoins particuliers, orientation, etc...)

A partir de la 3^e, des interventions spécifiques à l'orientation seront menées (en présentiel et en distanciel) par la conseillère d'orientation, Mme Matar.

Un espace dédié à l'orientation est aménagé au CDI (kiosque Onisep et revues spécialisées), n'hésitez pas à y aller !

Pour rester informés, une lettre mensuelle d'information est envoyée aux élèves et aux parents via Pronote.

8 Casiers

Chaque classe est équipée de casiers où vous pouvez déposer vos livres et effets scolaires. N'y mettez pas d'objets de valeur.

9 Infirmerie

Le lycée dispose d'une infirmerie où sont présents deux infirmières ainsi qu'un médecin scolaire.

Si vous êtes malade ou blessé, vous pouvez vous rendre à l'infirmerie avec l'autorisation de votre professeur ou de la vie scolaire. L'infirmière vous examine pour juger de votre état, vous administre éventuellement un soin. Le cas échéant, elle appelle vos parents pour venir vous chercher. Si tu as réalisé un bilan médical et que tu es suivi par un médecin, un orthophoniste ou autre, merci d'en informer l'infirmière.

En cas d'urgence, le médecin, dont les coordonnées ont été indiquées par les parents sur la fiche médicale du début d'année, sera appelé. Il est donc primordial de veiller à bien remplir cette fiche.

IV. Mode d'emploi du quotidien

10 Psychologue scolaire

Une psychologue est à votre écoute si vous ressentez le besoin de parler de vos préoccupations, en toute confidentialité.

Vous pouvez prendre rendez-vous par mail ou sur Pronote.

11 Restauration scolaire

Le prestataire vous propose des sandwiches, salades viennoiseries... à consommer sur place ou à emporter.

Le paiement se fait uniquement par carte magnétique à acquérir en début d'année et à créditer auprès du service concerné à l'entrée

Il est interdit de commander et de se faire livrer de la nourriture dans le lycée.

Des fontaines à eau potable sont à la disposition des élèves dans la cour.

12 Transport scolaire

Le service de transport est géré par une société extérieure.

Chaque jour les élèves arrivent et repartent du lycée en bus scolaire sur plusieurs lignes (les lignes sont indiquées sur notre site internet).

Les bus entrent à l'intérieur de l'enceinte du lycée pour déposer et prendre leurs élèves dans une cour sécurisée.

Les inscriptions se font annuellement auprès du service comptabilité du lycée

En cas de question, les responsables au sein du Conseil de gestion sont à votre écoute pour vous aider et vous renseigner.



IV. Mode d'emploi du quotidien

13 Activités sportives



Vous pouvez pratiquer un certain nombre de disciplines sportives dans le cadre de votre scolarité en cours d'éducation physique et sportive (EPS) et également en activités péri-éducatives avec l'Association Sportive.

Des installations sportives de grande qualité :

- Terrains de basket-ball, de hand-ball et de volley-ball
- Terrain de foot (en pelouse synthétique)
- Stade de 250 m (avec piste d'athlétisme, espace de saut en hauteur et de saut en longueur)
- Gymnase aux équipements classiques
- Salle de tennis de table et salle de gymnastique

La tenue de sport est obligatoire :

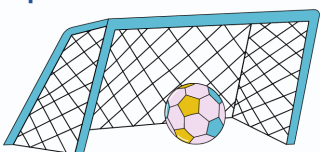
Elle se compose d'une paire de vraies chaussures de sport, d'un tee-shirt (+1 de rechange obligatoire) et d'un short ou pantalon de sport.

Dispense : Si vous n'êtes pas en mesure de participer aux activités de votre cours d'EPS, présentez à votre professeur votre dispense médicale visée par le médecin scolaire. Pour les élèves de 1re et Terminale, les dispenses doivent être présentées au Chef d'Etablissement qui les transmet au Bureau des Examens à Beyrouth, seul habilité à les valider. Même si vous êtes dispensé, votre présence est obligatoire aux cours d'EPS. Le professeur vous proposera des activités adaptées à votre situation.

L'association vous propose des disciplines sportives en activités péri-éducatives.

Compétitions et événements sportifs :

Olympiades, tournois inter-écoles, manifestations sportives de Damas, représentations annuelles, etc, sont organisés tout au long de l'année.



IV. Mode d'emploi du quotidien

14 Foyer des élèves

Un Foyer est aménagé pour les élèves du lycée lorsqu'ils n'ont pas cours. Cette salle est dédiée à la détente et aux moments ludiques. Elle est aménagée par les lycéens et est sous leur responsabilité (élèves délégués au CVL).

Le lycée demande aux utilisateurs d'être responsables et de maintenir cette salle propre et dans un bon état.

15 Représentation des élèves

Dans l'établissement, les élèves s'engagent !

1- Vous pouvez devenir délégué de classe

En début d'année, dans chaque classe, de la 6ème à la Terminale, deux délégués titulaires et 2 suppléants sont élus pour représenter les élèves au quotidien et lors des conseils de classe.

Ils sont les porte-parole des élèves auprès de l'équipe pédagogique et de l'administration. Ils sont tenus à la loyauté, à l'impartialité et à la confidentialité sur les informations personnelles dont ils pourraient être informés.

2- Vous pouvez devenir membre du conseil des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL) ou pour la Vie Collégienne (CVC).

Tous les élèves de la 6ème à la 3ème ou de la 2nde à la Terminale élisent des représentants pour siéger élèves au CVC ou au CVL. Ces élèves élus aux côtés d'adultes (représentants des personnels du lycée et des parents) constituent l'assemblée du CVL ou du CVC.

Dans ces instances sont débattues toutes les questions concrètes relatives au travail scolaire et aux conditions de vie des élèves dans l'établissement. Ce sont des lieux privilégiés d'écoute et d'échanges. Les élèves s'y expriment librement pour faire connaître leurs idées, leurs attentes et leurs préoccupations.

IV. Mode d'emploi du quotidien

15 Représentation des élèves (Cont.)

3- Vous pouvez devenir membre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

Le CESC se compose d'élèves (agents de paix), de parents et des personnels de l'établissement. Il définit et mène des actions d'éducation et de sensibilisation dans le domaine de la santé, de la citoyenneté et de l'environnement.

Ses axes de travail : Estime de soi et prévention / Culture et apprentissage citoyens / Vivre ensemble dans l'établissement.

4- Vous pouvez devenir membre du Conseil d'établissement.

Le CE se compose de représentants de l'administration, de personnels, de parents et d'élèves issus de l'Assemblée générale des délégués.

Il est l'organe délibératif de l'établissement, l'endroit où sont prises les grandes décisions concernant la pédagogie et la vie du lycée (exemples : règlement intérieur, calendrier de l'année scolaire, horaires, organisation pédagogique, Vie scolaire...). Il siège au minimum trois fois par an.

5- En 2023, le Lycée s'engage dans une démarche de développement durable. Vous aussi vous pouvez devenir acteur et participer à des actions en faveur de l'environnement au niveau de l'établissement en devenant éco-délégués et membre de l'éco-conseil.

La référente du développement durable dans l'établissement est Mme Rim Nadra.

16 Activités péri-éducatives

Les activités sont organisées les après-midis et le samedi matin avec des intervenants extérieurs ou des professeurs de l'établissement. Elles sont accessibles à tous ou réservées à des niveaux d'enseignement. Elles sont payantes.

- Clubs
- Association sportive
- Orchestre du Lycée

IV. Mode d'emploi du quotidien

17 Événements

- Concours divers proposés par l'AEFE et les partenaires.
- Des manifestations culturelles ont lieu en fin d'année.
- Une cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat est organisée en juin. Elle met à l'honneur l'ensemble des nouveaux bacheliers. La famille et l'ensemble des professeurs de Terminales sont invités.
- Des conférences, des projections et des expositions avec des partenaires extérieurs sont programmées tout au long de l'année, dont certaines sont ouvertes aux parents.

18 Pronote

C'est une interface entre l'établissement, les élèves, les enseignants et les parents. On y trouve toutes les informations relatives à l'année scolaire de chaque élève : emploi du temps, devoirs, relevé de notes, absences... y sont également mentionnés l'agenda des événements au lycée, les réunions pour les parents. Chaque élève et chaque parent se voit remettre en début d'année un identifiant et un mot de passe lui permettant d'accéder à Pronote. Toute la communication de l'établissement passe par Pronote.

19 Téléphone portable

Au collège, le téléphone portable est interdit. L'élève qui enfreint cette règle encourt la confiscation de son portable. En cas d'urgence, l'élève peut demander à contacter ses parents à la vie scolaire.

Au lycée, les élèves peuvent avoir leur portable en mode silencieux dans leur cartable. Tout élève qui utilise son portable sans autorisation durant les cours et les récréations encourt la confiscation de son portable. En cas d'urgence, l'élève peut demander à contacter ses parents à la vie scolaire.

*** Dans l'enceinte du lycée, il est absolument interdit de prendre des photos ou des films avec un téléphone sans autorisation écrite préalable de la direction.**

V - Le collège

Langues

La poursuite de l'anglais et de l'arabe est obligatoire.

À partir de la 5ème les élèves étudient une troisième langue vivante (Allemand ou Espagnol).

Stage d'observation

- En 3ème un stage d'une semaine (5 jours) est obligatoire (janvier - février). Un rapport de stage doit être rédigé et remis à l'issue de la période.
- En 3ème, Diplôme national du Brevet.

Soutien et approfondissement en 6è : à partir de la rentrée 2023, les élèves de 6è ont une période hebdomadaire de soutien/approfondissement en mathématiques et en français.



VI - Le lycée

Baccalauréats préparés

Baccalauréat français

Réussite aux examens 2022

97% de réussite en Terminale

Options facultatives en Ire et Terminale

3^e langue vivante (Allemand ou espagnol)

Pensez à être à jour de votre recensement (JDC) si vous avez la nationalité française pour vos examens ! Infos au niveau des services de l'Ambassade à Beyrouth.

Examens

En première

Épreuve anticipée de français

En terminale

Baccalauréat français



VII. Contacts utiles

- **Assistante de la proviseure**
Mme Lina TOUNSI
✉ lcdg.damas.sy@gmail.com
- **CPE**
Mme Lina Makdissi
✉ lcdg.vs@gmail.com
- **Standardiste (Accueil)**
✉ lfcdg.acc@gmail.com
- **Documentaliste CDI**
Mme Houda ARMANAZI
✉ houdanahas@gmail.com
- **Comptable**
Mme Susanne KASSAR
✉ lfcdg.compta@gmail.com



VIII. Calendrier scolaire 2023-2024

Calendrier scolaire 2023 - 2024											
2023			2024			2024			2024		
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	Total 174
V 1	D 1	Me 1	V 1	L 1	J 1	V 1	L 1	Me 1	S 1	L 1	
S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	
D 3	M 3	V 3	D 3	Me 3	S 3	D 3	Me 3	V 3	L 3	Me 3	
L 4	Me 4	S 4	L 4	J 4	D 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4	
M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	V 5	D 5	Me 5	V 5	
Me 6	V 6	L 6	Me 6	S 6	M 6	Me 6	S 6	L 6	J 6	S 6	
J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	Me 7	J 7	D 7	V 7	V 7	D 7	
V 8	D 8	Me 8	V 8	L 8	J 8	V 8	L 8	S 8	S 8	L 8	
S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9	S 9	M 9	D 9	D 9	M 9	
D 10	M 10	V 10	D 10	Me 10	S 10	D 10	Me 10	V 10	L 10	Me 10	
L 11	Me 11	S 11	L 11	J 11	D 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11	
M 12	V 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	V 12	D 12	Me 12	V 12	
Me 13	L 13	L 13	Me 13	S 13	M 13	Me 13	S 13	L 13	J 13	S 13	
J 14	S 14	M 14	J 14	D 14	Me 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14	
V 15	D 15	Me 15	V 15	L 15	J 15	V 15	L 15	Me 15	S 15	L 15	
S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	
D 17	M 17	V 17	D 17	Me 17	S 17	D 17	Me 17	V 17	L 17	Me 17	
L 18	Me 18	S 18	L 18	J 18	D 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18	
M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	V 19	D 19	Me 19	V 19	
Me 20	V 20	L 20	Me 20	S 20	M 20	Me 20	S 20	L 20	J 20	S 20	
J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	Me 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21	
V 22	D 22	Me 22	V 22	L 22	J 22	V 22	L 22	Me 22	S 22	L 22	
S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	
D 24	M 24	V 24	D 24	Me 24	S 24	D 24	Me 24	V 24	L 24	Me 24	
L 25	Me 25	S 25	L 25	J 25	D 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25	
M 26	V 26	L 26	M 26	V 26	L 26	M 26	V 26	D 26	Me 26	V 26	
Me 27	D 27	Me 27	Me 27	S 27	M 27	Me 27	S 27	L 27	J 27	S 27	
J 28	S 28	V 28	J 28	D 28	Me 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28	
V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	J 29	V 29	L 29	Me 29	S 29	L 29	
S 30	L 30	V 30	S 30	M 30	J 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	
	M 31	V 31	D 31	Me 31		D 31	V 31	V 31		Me 31	

Susceptible d'évoluer en fonction du calendrier des examens officiels

Jours fériés
Week-end

Vacances
Ramadan

Pour télécharger une copie, veuillez consulter notre site internet www.lcdgdamas.fr et cliquez sur l'onglet "agenda".

IX. Restez connectés !



www.lcdgdamas.fr



[Lycée Français Charles de Gaulle - Damas](#)



[Lycée Français Charles de Gaulle - Damas](#)



[Lycée Français Charles de Gaulle - Damas](#)

